

PAR COURRIEL

Le 16 juin 2017

Objet : Demande d'accès n° 2006 25263 - Réponse

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 14 juin dernier, concernant le 1777, rue Nobel à Sainte-Julie. Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Note de service, 28 juillet 1993 (1 page);
2. Compte rendu téléphonique, 22 février 1991 (2 pages);
3. Mémo, 21 décembre 1990 (1 page);
4. Fiche d'accident technologique, 17 décembre 1990 (2 pages).

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièces jointes, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 928-7607, poste 224.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

p. j. (4)

Original signé par
Isabelle Lavoie
Répondante régionale



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRE: Robert Séguin, chef de division

EXPÉDITEUR: Marie-France Dupuis, technicienne

DATE: Le 28 juillet 1993

OBJET: Écochimie
Sainte-Julie

N/D: 7610-16-01-0430100

Par la présente, je t'informe que je me suis rendue à l'endroit cité en objet le 22 juin dernier afin de donner suite à la plainte reçue en date du 20 mai 1993.

Sur les lieux, j'ai rencontré une personne qui m'a informé qu'ils avaient cessé leurs activités de vente de produit de nettoyage pour les compagnies agro-alimentaire. De plus, en juillet prochain, ils doivent déménager à Ville Lachine, afin d'ouvrir un bureau de consultation dans le même domaine.

Je recommande donc de fermer le dossier.

Marie-France Dupuis
Marie-France Dupuis
Service industriel

MFD/lr

201, place Charles-Lemoyne
Bureau 2.05, 2^e étage
Longueuil (Québec)
J4K 2T5
Téléphone: (514) 928-7607
Télécopieur: (514) 928-7625

Bureau régional de Bromont
41, boulevard de l'Aéroport
Bureau 1.08
Bromont (Québec) J0E 1L0
Téléphone: (514) 534-5424
Télécopieur: (514) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
30, avenue du Centenaire
Bureau 205, Salaberry-de-Valleyfield
(Québec) J6S 5X4
Téléphone: (514) 377-9131
Télécopieur: (514) 370-0521



*O.K.
MM
93-07-28*

COMPTE RENDU TELEPHONIQUE

art. 53-54

Nom de l'interlocuteur:

Nom de la compagnie: Eco-chimie

Numéro de téléphone: 649-7555

Date de l'appel: 91-02-22

Heure de l'appel: 16:20

Dossier: Eco-chimie

Compte rendu de l'appel:

Suite à ma visite du 20 février dernier chez Ecochimie où j'ai constaté la présence d'un drain de plancher relié directement au réseau d'égout, j'ai communiqué avec le président de l'entreprise Ecochimie qui fabrique et distribue des produits de lavage pour l'industrie alimentaire, pour l'informer que ce drain devra être scellé de façon à éviter si versement de produits, qu'ils se retrouvent directement au réseau d'égout municipal.

art. 53-54

art. 53-54

COMPTE RENDU TELEPHONIQUE (suite)

ma réponse qu'il effectuerait les travaux
nécessaire dans les plus bref délais. Celui
ci demandé de me faire parvenir un écrit
dès que les travaux auront été réalisés.

art. 53-54

De plus, me informe que
le tuyau brisé regardant nécessite une
intervention d'urgence. Envoisimment
est maintenant réparé.

Le Service Industriel

Nom du requérant /

URGENT Réponse requise pour le _____

Instructions: Détacher et conserver la partie jaune.
Expédier la blanche et la rose à votre correspondant qui vous répondra sur la partie rose.

| | |
|---|--|
| Expéditeur: <i>Paul Defre</i> | Service: <i>Agence</i> |
| Destinataire: <i>Mme Michelle Page-Malanson</i> | Date: <i>90.12.21</i> |
| | Objet: <i>Suivi de dossier Eco-Chemie Ltée / Ste-Julie</i> |

Message

La Compagnie Eco-Chemie Ltée du 1775 De Nobel, Ste-Julie a connu le 17 déc. un déversement d'acide phosphorique 75% dû à un bris de tuyau de PVC. J'ai noté que le réservoir dans lequel est entreposé cet acide est en fibre de verre et a de nombreuses faiblesses d'où s'écoule l'acide vers l'extérieur. Je recommande la réparation ou le remplacement de ce réservoir.

Réponse

| | | |
|----------|------------|------|
| 7-378206 | Réponse de | Date |
|----------|------------|------|



ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

T- 16901217403

Date de l'évènement: 90-12-17 Heure: 8 h 45 min Nombre diapo.
Org. impl.: Eco Phénix Limitée Tél.: 649 7555
Adresse: 1775 De Nobel N° Ville: 57280
Endroit de l'acc.: 1777 De Nobel Ville: St-Julie

| | | | | | |
|--|---------------------------|----------|--------------------|-------------|-------------|
| Produit en cause: <u>acide phosphorique</u> <u>1760-DA06</u> | État du produit L/S/G (L) | | | QUANTITÉS | |
| | NoClass | Class | ONU(UN) | Imp.: | Dév.: |
| | | <u>8</u> | <u>1805</u> NA- | <u>1800</u> | <u>1500</u> |
| | | | | Rec.: | Sans dév.: |
| | | | | <u>300</u> | <u> </u> |

CONTAMINATION
Eau | Air | Sol
 | |

Explications: égout sanitaire via drain de planche

Type d'acc.: Rout: Ferro: Marit: Aérien: Réser: Dév.Sauvages: Autres:

Explications: bris de tuyau en amont de la valve

Signalé par: art. 53-54 Appel reçu à: 9 h 05 min
Fin conversation: h min

Organisme: Police municipale St-Julie Tél.: 649 3511 Date: 90-12-17

Sortie (O/N) (O) PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX
Émission d'un certificat d'urgence (O/N) ()

Urgence-Environnement Québec Paul Lafleur art. 53-54
Rendu sur les lieux à 9 h 30 min
Quitte les lieux à 11 h 30 min

Représentant de la cie impliquée: art. 53-54

Responsables municipaux: M. Pierre-Paul Lamoureux art. 23-24

Autres: Pierre Tremblay, Richard Robert art. 53-54

Transféré à: 90-12-21 IND. N° circulation: X: Y: ZONE:

PÉRIODE DE TRAITEMENT
Int. Ext. Comb.

COMPTE RENDU DE L'ÉVÈNEMENT: Le tuyau s'est brisé après une opération de transvasement. Les employés ont tenté d'y remédier sans succès et ont fait appel au service d'incendie. À mon arrivée, on venait de bloquer avec un gant de caoutchouc. J'ai fait étendre de la chaux. art. 23-24
Coûts estimés:

Le présent rapport a été fait à la suite de démarches qui ont pour but de prévenir, de détecter et/ou réprimer les infractions à la Loi et/ou au règlement .
Le signataire du présent rapport est un fonctionnaire dûment autorisé à exercer les pouvoirs prévus aux articles 119, 120 et 121 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Signature: Paul Lafleur Date: 90-12-17

Il y aurait eu possibilité de bloquer les drains de plancher pour créer un bassin, ce qui n'a pas été fait. Les drains de plancher sont raccordés à l'égout sanitaire. Je me suis rendu à la station de pompage à 300 m ± du déversement et déjà le flot était passé, le PH étant neutre.

J'ai constaté que le réservoir de fibre de verre possède de nombreux amonciements d'où provient de l'acide phosphorique. Ce réservoir doit être réparé ou remplacé.